

## CIFA-TERRE

## **ENGAGEMENT DU PARTICIPANT**

Objet: FORMATION A LA CARTE: CONSTRUCTION EN BTC

## **SEMINAIRE**

	Ardicie 1: Les inemes
	☐ 1/ Cours magistral : Identification de la bonne terre : Durée : Présentation : 4H
	2/ Cours magistral : Cycle de production des briques de terre comprimée : Présentation : 3H
	3/ Cours magistral : Mise en œuvre BTC : Présentation: 8H
	4/ Cours magistral Enduit en terre sur le BTC : Présentation: 2H
	5/ Cours magistral / Devis Quantitatif et estimatif BTC : Présentation: 3H
	Théorie : 20H
	6/ Pratiques/ : 40Heures
	NB Une croix dans la case correspondante à votre choix
	M.Mme
	De nationalité
	Téléphone :
	Professionnel: Architecte Ingénieur Conducteur Travaux : Chef chantier Ouvriers
	Autres à préciser :
	inscription accepté des deux parties.
	Article 2 : Non remboursables
	Je paie le droit d'inscription 10 000 FCFA. Soit 15,24 Euros payable à l'inscription.
L	a présentation des modules théoriques (cours) à <b>25 000 FCFA</b> l'heure. Soit 38,10 Euros.
	La séance pratique <b>25 000 FCFA</b> L'heure. Soit <b>38,10</b> Euros.  Article <u>3</u> : Modes de payement
	1- A l'inscription : 10 000 FCFA (15 Euros) + 200 000 FCFA (305 Euros) = 210 000 FCFA (320 Euros) ;
	2- A la fin du cours sur l'identification de la bonne terre= 150 000 FCFA (230 Euros);
	3- A la fin du cours sur l'enduit de terre=150 000 FCFA (230 Euros)
	4- A la fin des modules théoriques= 65 000 FCFA (100 Euros).
	5- Chantier Ecole : 40H x 25 000 FCFA = 1 000 000 FCFA (1525 Euros) payable en totalité 30 jours avant le début du chantier Ecole,
	Frais non remboursables.  Article 4:
	Les cours théoriques sont payés par avance en totalité ou au nombre d'heure cumulée par semaine de 5 jours. Les séances pratiques sont payées en totalité <b>30 Jours</b> avant le début des travaux pratiques.
	Article 5
	Les modalités de payement et début du stage.
	L''inscription <b>10 000 FCFA soit 15,24</b> Euros donne droit au chronogramme détaillé de la formation.
	Les cours théoriques au début de chaque semaine et au nombre d'heure à préciser : H Le calendrier est établi en commun accord avec le professeur en charge.
	Les cours pratiques sont payés en totalité 30 Jours avant le début. Le lieu de regroupement est à Lomé au Togo.
	Eventuellement ce lieu peut être délocalisé.
	Un cahier pédagogique est tenu par l'apprenant et par la direction de CIFA-Terre
	Article 6
	J'assure mon logement, mon transport international et urbain, mes soins médicaux et de rapatriement, et <u>ie paie la mallette pédagogique</u> en version numérique à <b>65 000 FCFA</b> soit 100 Euros à la fin.
	Article 7 :  J'accepte sans condition ni réserve que ce séminaire ne se substitue nullement à la formation technique.
	Il est sanctionné par une Attestation délivrée à la fin du séminaire.  Article 8:
	J'accepte sans condition ni réserve les conditions ci-dessus de la formation, les lieux de la formation.
	Fait àle/20
Signa	ature précédée de la mention « Lu et approuvé »